



TITRE PROFESSIONNEL OUVRIER DU PAYSAGE

OBJECTIFS/ ENVIRONNEMENT ET ACTIVITÉS DU MÉTIER/ DÉBOUCHÉS/POURSUITE D'ÉTUDE

Objectifs : Former des ouvrier(e)s paysagistes capables d'effectuer les travaux d'entretien, d'aménagements paysagers (en utilisant des techniques de préservation de la biodiversité), et de maintenance des équipements en toute sécurité pour des entreprises privées, des services «espaces verts» des collectivités territoriales.

Environnement et activités du métier : Justifier d'une condition physique adaptée aux contraintes du métier (port de charges, travail en extérieur soumis aux aléas climatiques).

Interventions techniques (préparation des sols, plantations, maçonnerie paysagère, tonte, taille, traitements, ...) de création, d'aménagement et d'entretien d'espaces verts, parcs, jardins, terrains de sports, opérations d'entretien et maintenance courante du matériel.

Débouchés/poursuite d'étude : Le Titre Pro ouvre sur la vie active mais il est possible, à certaines conditions, de continuer à se former en préparant, un BP A

DIPLÔME / VALIDATION DE LA FORMATION

Certification du MINISTÈRE du TRAVAIL de niveau 3

Possibilité de validation partielle (Blocs de compétences correspondant aux Certificats de Compétences Professionnelles). Possibilité de Préparer le Certificat Individuel produits phytopharmaceutiques (CERTIPHYTO) catégorie « OPERATEUR ».

Validation : L'examen final est évalué à travers 3 Certificats de compétences professionnelles (CCP). La certification est effectuée sous le contrôle d'un jury. L'acquisition de la totalité des Capacités donne lieu à la délivrance du Titre Professionnel.

CONDITIONS ET PROCÉDURES D'ADMISSION

Public ciblé : Demandeurs (euses) d'emploi inscrit(e)s à Pôle Emploi ou salarié(e)s en poste, en reconversion professionnelle...

Pré-requis : sans condition de diplôme / maîtrise des savoirs de base

Procédure d'admission : Les candidat(e)s, sur prescription d'un référent «mission locale», «pôle emploi» ou «CAP emploi» ou dans le cadre d'une candidature spontanée, après participation ou non à une Réunion d'Information Collective (RIC), sont reçus individuellement par le centre pour :

- Une évaluation des pré-requis : test spécifique au secteur.
- Un entretien de motivation (formation, expérience professionnelle/projet du candidat sont abordés).
- La constitution du dossier administratif (éligibilité au financement, rémunération du stagiaire, inscription à l'examen).

Délais d'accès à la formation : nous consulter. Une session par an à dates fixes avec entrées différées possibles sous certaines conditions.

STATUTS / INDEMNISATION/FINANCEMENT DE LA FORMATION/ FRAIS PÉDAGOGIQUES ÉVENTUELS

- Les Demandeurs d'Emploi et certaines catégories de salariés bénéficient d'une formation financée par le Conseil Régional. Ils sont stagiaires de la formation professionnelle et sont indemnisés par le Pôle Emploi (AREF) ou par le Conseil Régional (versement par l'ASP). Les stagiaires ne supportent aucun frais pédagogiques.
- La formation est également accessible à l'ensemble des salariés, aux chefs d'entreprise et particuliers dans le cadre d'une professionnalisation en vue d'une réorientation professionnelle ou d'un projet personnel. Les financements mobilisables (dont CPF-Compte Personnel de Formation, Projet de Transition Professionnelle) sont liés au statut du /de la candidat(e). Un devis adapté à chaque situation est fourni à la demande.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Plan de formation : La formation peut être suivie intégralement (validation du diplôme) ou partiellement (validation de CCP/blocs de compétences).

Le cursus alterne formation en centre et stages en entreprise.

Pour la formation complète : **595** heures en centre – **420** heures en entreprise sont prévus.

Dans le cas d'un suivi partiel : durées en centre et en entreprise liés au parcours suivi (nous consulter).

Date prévisionnelle de démarrage de la formation intégrale : du 9 décembre 2021 au 13 juillet 2022.

modalités d'évaluation : L'examen se déroule en épreuves terminales à travers des mises en situations professionnelles et l'élaboration d'un dossier de synthèse professionnelle.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Cours théoriques. Echanges d'expériences. Travaux pratiques dans le parc paysager de l'établissement.
- Mise à disposition pour la formation :
 - Utilisation des salles sur le site du lycée Charles Naveau et sur le site de la ferme du défriché : 5 salles de cours d'une capacité d'accueil allant de 15 à 25 personnes sur le site du défriché
 - Salles informatique 24 places et 10 places/Centre de documentation/ de plateaux techniques :
 - du lycée Charles Naveau (site du lycée et de la ferme du défriché) à Sains du Nord : Parc paysager arboré de 2 hectares, massifs de fleurs, haies bocagères. Outillage manuel, tracteur, tondeuses, débroussailluse, broyeur, tronçonneuse, désherbeur thermique, souffleur, équipements de protection individuelle/ Atelier de mécanique, 1 atelier de stockage et d'entretien du matériel et divers matériels et équipements.
- Des visites et des chantiers extérieurs d'espaces verts sont également organisés.
- Formateurs techniques spécialisés dans l'aménagement paysager, titulaires de BTS, de licences. Intervenants formés aux modalités de formation et d'évaluation par UC

CONTENU DE LA FORMATION

Intitulé de l'activité type Compétences professionnelles :

CCP1 Entretien d'un espace vert ornemental

- 1- Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire
- 2- Entretien d'une surface herbacée à semi-ligneuse
- 3- Tailler des arbres et des arbustes
- 4- Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux
- 5- Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices

CCP2 Planter et engazonner un espace paysager

- 1- Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire
- 2- Réaliser un gazon ou une couverture végétale
- 3- Planter des arbres et des arbustes
- 4- Réaliser un massif ornemental

CCP3 Poser et entretenir des circulations, dallages, pavages, équipements dans un espace paysager

- 1- Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager
- 2- Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager
- 3 - poser et entretenir un réseau d'arrosage

Certificat Utilisation des Produits Phytopharmaceutiques (CERTIPHYTO)

ACCOMPAGNEMENT EN FORMATION

Pendant toute leur formation les stagiaires bénéficient d'un accompagnement individuel (accompagnement administratif, social, pour la recherche de stage et d'emploi). Les personnes relevant de handicap (Reconnaissance en qualité de travailleur(se) handicapé(e)) se voient proposer un service renforcé (en particulier, démarches en vue d'adaptation d'épreuves,...). Pour toute demande d'aide, contacter la référente handicap: Dominique Baras.

PARTENARIATS

Un partenariat privilégié est mis en place avec les professionnels du secteur (maîtres d'apprentissage et maîtres de stage de l'organisme de formation, organismes professionnels, intervenants en formation...).

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Cours sur le site de l'exploitation pédagogique du lycée Charles Naveau, à la ferme du Défriché.


- Gare SNCF : à 200 m du lycée Charles Naveau.
- Accès en Bus : arrêt au collège J.Rostand ou gare. Liaisons avec Aulnoye-Aymeries/Avesnes sur Helpe/Fourmies/Maubeuge.
- Service de restauration du lycée (tarifs 2021) :
demandeurs d'emploi : 4,40 € le repas, autres statuts : 7,80 €
- Places de parking à proximité de l'établissement.
- Possibilité d'hébergement sur la cité Camille Claudel de Fourmies (nous consulter pour les tarifs).
- Places de parking sur le site de formation.



Site de formation accessible aux personnes en situation de handicap

CFPPA-UFA du Nord - site de Sains Du Nord

52, rue JB Lebas - BP 23
59177 Sains Du Nord
Site de la ferme Le Défriché
contact : Amandine bert

 03 27 59 15 54



cfppa.sains-du-nord@educagri.fr



www.wagnonville.fr



WAGNONVILLE
Campus Sciences Terre et Vie